

INTERNAT : Rentrée 2019-2020

L'équipe de l'internat est composée de différents personnels éducatifs ; la coordination est assurée par Cathy Rabelle.

Pour joindre l'internat :

Il est rappelé que l'internat est fermé dans la journée. Fermeture à 8h15 et réouverture à 17h (lundi mardi et jeudi), le mercredi à 11h45.

Pour joindre l'internat sur heures d'ouverture uniquement :

✓ Tél : 04 75 35 56 60 ou 06 71 90 23 11

Pour laisser un message électronique (lu à l'ouverture de l'internat) :

✓ E-mail : internat@lycee-julesfroment.fr

En dehors de ces horaires, vous joignez le site où est scolarisé l'élève (voir coordonnées en pied de page)

Trousseau à fournir obligatoirement :

- une paire de draps en 90 (à laver et à ramener tous les 15 jours)
- un drap housse est indispensable
- une couverture ou couette et/ou dessus de lit
- un traversin + une taie de traversin (ou oreiller avec taie)
- un peignoir. Effets personnels
- un nécessaire de toilette
- des cintres
- un sac à linge sale
- médicaments habituellement utilisés

L'alèse de matelas est fournie par l'établissement ; il appartient aux familles de l'entretenir régulièrement.

INTERNAT

RENCONTRE DES FAMILLES EN DEBUT D'ANNEE

Madame, Monsieur,

Étant donné l'importance du temps passé en internat, une rencontre avec les familles est indispensable pour en expliquer le fonctionnement et faire connaissance. L'équipe des surveillants et le directeur recevront toutes les familles, y compris celles des élèves déjà inscrits l'an dernier, selon le calendrier ci-dessous.

- Pour les 3^{èmes} Prépa-pro, les CAP 1^{ère} année, les secondes générales et technologiques, les secondes professionnelles, les étudiants de BTS,

***La réunion de rentrée de l'internat est fixée au lundi 2 septembre à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.***

- Pour les 1^{ères} et terminales générales et technologiques, les CAP 2^{ème} année et les 1^{ères} et terminales professionnelles,

***La réunion de rentrée de l'internat est fixée au mardi 3 septembre à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 17h.***

Un apéritif dinatoire suivra les 2 réunions du lundi et du mardi.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Jean-Marie Vangout,
Chef d'Établissement.